

Demande unique de retraite personnelle

pour l'ensemble de vos activités relevant :

- de l'Assurance retraite
(salariés et travailleurs indépendants)
- du régime agricole
- du régime des cultes

Cette notice a été réalisée
pour vous aider à compléter
votre demande.

► **Pour nous contacter :**

vous désirez des informations complémentaires ;

vous souhaitez nous rencontrer :

► connectez-vous sur le site www.lassuranceretraite.fr,

► appelez-nous au 3960.

3960

Service 0,06 € / min
+ prix appel

De l'étranger, composez le +33 9 71 10 39 60

Créez votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr et profitez de services personnalisés
pour préparer et suivre votre retraite. C'est simple, pratique et sécurisé.

Ce formulaire vous permet de demander votre retraite de base auprès d'un seul organisme pour l'ensemble des activités que vous avez pu exercer en tant que :

- salarié, chef d'entreprise, conjoint collaborateur, artisan, commerçant et industriel, etc. (l'Assurance retraite) ;
- salarié agricole, chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, collaborateur et aide familial (MSA) ;
- ministre des cultes ou religieux (Cavimac).

Pour vos retraites complémentaires et vos retraites de base liées à d'autres activités

Selon votre situation

- Vous devez déposer une demande spécifique auprès de chacun de ces organismes ou régimes :

- pour vos retraites obligatoires des régimes spéciaux, professions libérales (CNAVPL, CNBF),
- pour vos retraites complémentaires (Agirc-Arrco, Ircantec, etc.).

Toutefois : si vous résidez en France métropolitaine, et pour simplifier vos démarches, nous transmettons, s'il y a lieu, vos coordonnées, à l'Agirc-Arrco ou à l'Ircantec.

- Sauf manifestation contraire de votre part, cette demande vaut également pour votre retraite complémentaire obligatoire en tant que :

- chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, collaborateur et aide familial (régime des non-salariés agricoles),
- chef d'entreprise, conjoint collaborateur, artisan, commerçant et industriel, etc. (l'Assurance retraite).

Pour identifier les organismes dont vous dépendez, vous pouvez consulter le site www.conseiller.info-retraite.fr.

► Quelles sont les démarches préalables au dépôt de cette demande ?

Nous vous conseillons de :

- vous informer des conditions de départ à la retraite (âge, durée d'assurance) ;
- vérifier votre carrière à partir de votre relevé de situation individuel (RIS).
Vous pouvez le consulter à tout moment en ligne ou en faire la demande en vous connectant à votre espace personnel sur notre site internet.

► À savoir avant de demander votre retraite

► Quand et auprès de quel organisme envoyer cette demande ?

- Cette demande doit être complétée, signée et accompagnée de tous les justificatifs demandés en page IV. Vous devez l'adresser de préférence à la caisse de retraite du régime de votre dernière activité professionnelle.
- Nous vous recommandons de transmettre votre demande unique de retraite entre 6 et 4 mois avant la date que vous avez choisie pour votre départ à la retraite. Si nous la réceptionnons dans ces délais avec l'intégralité des pièces justificatives demandées (détaillées en page IV), vous bénéficierez d'une garantie de versement de votre retraite : nous nous engageons à en assurer le paiement conformément à la date de départ que vous avez choisie.

► La cessation de votre ou vos activités

Pour percevoir votre retraite, vous devez en règle générale cesser l'ensemble de vos activités. Toutefois, certaines peuvent être poursuivies en raison de leur nature ou de leur faible revenu. Par ailleurs, vous pouvez maintenir votre activité si vous êtes artisan, commerçant ou industriel (votre conseiller retraite pourra vous apporter les précisions nécessaires selon votre situation).

► La reprise d'activité

Une fois à la retraite, vous pouvez reprendre une activité professionnelle et cumuler partiellement ou totalement, selon votre situation, votre revenu d'activité et le montant de votre retraite.

Important : la reprise ou la poursuite d'une activité professionnelle après votre départ à la retraite ne vous ouvre aucun droit supplémentaire à retraite, sauf si vous avez obtenu une retraite avant le 1^{er} janvier 2015.

► Comment compléter votre demande de retraite pour les rubriques suivantes

► Vos enfants et ceux que vous avez élevés (page 2 de la demande)

- Le montant de votre retraite peut être majoré si vous avez eu ou élevé au moins 3 enfants pendant 9 ans et avant leur 16^e anniversaire.
- Vous pouvez bénéficier de trimestres supplémentaires si vous avez élevé un ou plusieurs enfants atteints d'une incapacité d'au moins 80 % donnant droit à l'une des allocations suivantes : l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et son complément, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et la prestation de compensation du handicap, l'allocation d'éducation spéciale et son complément, l'allocation spéciale aux mineurs grands infirmes, l'allocation d'éducation spécialisée des mineurs infirmes, l'allocation des mineurs handicapés.

► Les adultes handicapés que vous avez eus à votre charge permanente (page 2 de la demande)

Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de trimestres supplémentaires si vous avez eu à votre charge, de façon permanente, un ou plusieurs adultes atteints d'une incapacité d'au moins 80 % ou d'un handicap équivalent.

► Votre date de départ à la retraite (page 3 de la demande)

Vous devez indiquer la date de départ choisie, cette date est nécessairement le premier jour d'un mois et ne peut être antérieure à la date de dépôt de votre demande.

► Si vous êtes dans l'une des situations suivantes (page 3 de la demande)

Dans certains cas spécifiques, votre retraite peut être calculée au taux maximum, même si vous ne réunissez pas les conditions d'âge et de durée d'assurance nécessaires. Vous devez nous signaler votre situation en complétant la rubrique 9, si :

- vous êtes inapte au travail, c'est-à-dire définitivement atteint(e) d'une incapacité de travail médicalement constatée d'au moins 50 % et vous n'êtes plus en mesure de poursuivre l'exercice de votre emploi sans nuire gravement à votre santé ;
- vous êtes handicapé(e), avec un taux d'incapacité permanente d'au moins 50 % ;
- vous êtes ancien(ne) combattant(e), vous avez participé à des conflits armés majeurs, répondant à certaines conditions. Vous avez été prisonnier(e) de guerre ou un(e) combattant(e) emprisonné(e) par une puissance ennemie en temps de guerre ;
- vous êtes mère de famille d'au moins 3 enfants, vous réunissez au moins 120 trimestres d'assurance et vous avez exercé, pendant au moins 5 ans au cours des 15 dernières années, un métier manuel classé comme ouvrier dans la convention collective de travail de votre branche professionnelle ;
- vous avez interrompu votre activité professionnelle en tant qu'aidant familial ou de tierce personne d'une personne handicapée.

► Si vous avez exercé une activité professionnelle ayant entraîné l'ouverture d'un « compte professionnel de prévention » (page 3 de la demande)

Sous certaines conditions, vous pouvez utiliser des points acquis et figurant sur votre compte professionnel de prévention pour bénéficier d'une majoration de trimestres d'assurance pour la retraite. Nous vous invitons à contacter le 3682 (service 0,06€/minute + prix d'appel) pour de plus amples renseignements ou consulter votre espace personnel depuis le site www.compteprofessionnelprevention.fr.

**Pour en savoir plus, consultez notre site internet
ou contactez votre conseiller retraite.**

► Pièces justificatives obligatoires à joindre dans tous les cas

- ☐ Une photocopie d'un justificatif d'état civil (voir ci-dessous)
- ☐ Un relevé d'identité bancaire RIB ou de caisse d'épargne (Rice)
- ☐ Une photocopie de vos deux derniers avis d'impôt sur le revenu ou de vos deux derniers avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu*

► Pièces justificatives obligatoires à joindre selon votre situation

En fonction de votre situation	Vous devez présenter l'original ou fournir une photocopie lisible de :	
Si vous êtes de nationalité française, ou ressortissant(e) de l'Union Européenne**, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège ou de la Suisse	► votre carte d'identité ou passeport ou toute autre pièce justificative d'état civil et de nationalité	☐
Si vous êtes d'une autre nationalité	► toute pièce justifiant de votre état civil	☐
	► et si vous résidez en France, toute pièce justificative de la régularité de votre séjour, en cours de validité : titre de séjour ou récépissé de votre demande	☐
Si vous avez déclaré avoir eu ou élevé des enfants	► votre livret de famille tenu à jour ou un extrait d'acte de naissance des enfants avec filiation	☐
Si vous élevez ou si vous avez élevé un ou plusieurs enfants handicapés	► compléter la rubrique page 2 de la demande ; pour les justificatifs à fournir, nous vous contacterons	☐
Pour les enfants recueillis	► la décision de justice vous confiant l'enfant	☐
Si vous avez déclaré avoir eu à votre charge, de façon permanente, un ou plusieurs adultes handicapés	► complétez la rubrique 6 de la page 2 de la demande, pour les justificatifs à fournir, nous vous contacterons	☐
Si vous cessez votre activité non salariée agricole	► pour les exploitants agricoles : tout document attestant de votre cessation d'activité (résiliation de bail, etc.)	☐
Si vous avez exercé une activité en tant que salarié ou salarié agricole au cours de la dernière année	► vos bulletins de salaire de la dernière année	☐
Si vous êtes salarié(e) de l'Assurance retraite et avez été malade ou accidenté(e) au cours des 2 dernières années	► les décomptes d'indemnités journalières (ou une attestation) délivrés par votre caisse primaire d'assurance maladie pour les 2 dernières années	☐
Si vous êtes au chômage ou en préretraite au cours de la dernière année	► les attestations de pôle emploi ou toute autre pièce justificative de la dernière année	☐
Si vous êtes exploitant(e) agricole et avez été en préretraite	► les attestations de l'association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (Adasea)	☐
Si vous déclarez être médicalement inapte au travail	► le certificat médical disponible auprès de votre caisse de retraite et complété par un médecin	☐
Si vous justifiez d'un taux d'incapacité au moins égal à 50 % au titre de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)	► la notification d'attribution ou de rejet de l'AAH	☐
Si vous êtes ancien(ne) combattant(e) ou dans une situation similaire	► votre carte du combattant et un état signalétique et des services	☐
Si vous faites face à un handicap ou à une maladie invalidante, vous pouvez peut-être obtenir, en complétant la rubrique 9 (page 3 de la demande) une majoration de votre retraite	► toutes pièces attestant de votre incapacité permanente au moins égale à 50 % ou d'un handicap de niveau comparable au cours de votre carrière	☐

Nous vous rappelons qu'en cas de changement de situation (déménagement, reprise d'activité, etc.), vous devez obligatoirement le signaler à votre caisse de retraite dans le mois suivant.

À savoir : l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) est une prestation qui peut être attribuée en complément de votre retraite sous certaines conditions et si vous justifiez de faibles ressources. Cette allocation doit faire l'objet d'une demande spécifique.

* Ces documents fiscaux sont nécessaires pour déterminer les prélèvements sociaux applicables sur votre retraite.

** [Liste des pays de l'Union européenne](#)

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède

Important : merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents.

Pour les pièces justificatives, nous adresser des photocopies de bonne qualité. Ne pas les scotcher ou les agraffer, ni les surligner en couleur.

1. Votre identité

Votre n° de sécurité sociale 1 5 8 0 2 7 5 0 4 0 0 1 4 1 2

Madame ☐

Monsieur ☒

Votre nom de famille (nom de naissance) : THOMAS

Votre nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu ; ex. : nom du ou de la conjointe) :

Vos prénoms (soulignez votre prénom usuel) : Thibault, Michel, Fernand, Jacques, Bernard

Votre date de naissance 0 6 0 2 1 9 5 8

Votre nationalité : Française

Commune de naissance : Issy-les-Moulineaux

(indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Département de naissance : Hauts-de-Seine (92)

Pays de naissance : France

2. Vos coordonnées

Votre adresse : 9 impasse Les Hauts de Sérignan

Complément d'adresse (bât., esc., étage, lieu-dit) :

Code postal 3 4 4 1 0

Commune : SÉRIGNAN

Pays : France

Votre adresse mail* : thibault.thomas34@neuf.fr

Votre téléphone* 0 6 0 7 0 4 6 6 8 8

3. Votre situation de famille actuelle

célibataire ☒

marié(e) ☐

pacsé(e) ☐

en concubinage ☐

divorcé(e) ☐

séparé(e) ☐

veuf(ve) ☐

depuis le

depuis le

* Les données de contact collectées sont destinées à faciliter l'instruction de votre demande en cas de besoin d'échanges dans le cadre de nos missions de service public. Les destinataires de ces données sont les régimes de retraite de base concernés par la présente demande ainsi que certains régimes de retraite complémentaire. Les données collectées sont conservées le temps nécessaire au versement de la prestation.

4. Votre conjoint(e), votre partenaire pacsé(e) ou votre concubin(e) si vous vivez en couple

Son n° de sécurité sociale

Madame ☐ Monsieur ☐

Son nom de famille (nom de naissance) :

Son nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu ; ex. : nom du ou de la conjointe) :

Ses prénoms (soulignez le prénom usuel) :

Sa date de naissance

Sa nationalité :

Commune de naissance :

(indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Département de naissance : Pays de naissance :

5. Vos enfants et ceux que vous avez élevés*

Mentionnez tous les enfants : les vôtres, ceux de votre conjoint(e), ou de votre (vos) précédent(e)s, conjoint(e)s, les enfants recueillis, adoptés y compris les enfants mort-nés ou décédés. Si vous n'avez pas assez de place dans le tableau, complétez cette liste sur une feuille blanche que vous joindrez à cette demande.

Nom de famille	Prénom	Lien de parenté	Date de naissance	Nombre d'années de prise en charge jusqu'au 16 ^e anniversaire
THOMAS	Damien	fil	2 2 1 2 1 9 8 4	1 6
THOMAS	Alexandre	fil	3 1 0 3 1 9 8 7	1 6

Avez-vous eu à votre charge un ou plusieurs enfant(s) handicapé(s)* ? Oui ☐ Non ☒

Si oui, précisez combien

6. Les adultes handicapés que vous avez eus à votre charge permanente*

Avez-vous eu à votre charge permanente un ou plusieurs adulte(s) handicapé(s)* ? Oui ☐ Non ☒

Si oui, précisez combien

et indiquez la période de prise en charge : du au

Réservé au conseiller retraite

1^{re} intervention le

Demande délivrée le Réception le

Je soussigné(e) certifie avoir vérifié à l'aide des pièces justificatives valables que le demandeur m'a présentées, la conformité des renseignements fournis sur sa nationalité, son état civil, celui de son(sa) conjointe, de son partenaire de pacs ou de son(sa) concubin(e) celui des (nombre en toutes lettres) enfants mentionnés ci-dessus.

Signature du conseiller retraite :

Fait le

Cachet de l'organisme :

7. Votre date de départ à la retraite*

À quelle date souhaitez-vous partir à la retraite ? 01 03 2020

À la date choisie pour votre départ à la retraite, aurez-vous demandé toutes vos retraites personnelles de base et complémentaires pour l'ensemble de vos activités en France et dans d'autres pays ? Oui ☒ Non ☐

Si non, précisez les régimes de retraite auprès desquels vous n'avez ou n'aurez pas fait de demande

Si vous êtes veuf(ve), avez-vous ou aurez-vous demandé toutes vos retraites de réversion de base et complémentaires françaises et étrangères ? Oui ☐ Non ☐

8. La cessation de vos activités*

À la date choisie pour votre départ à la retraite, avez-vous ou aurez-vous cessé toutes vos activités professionnelles ? Oui ☒ Non ☐

Si non, quelle(s) activité(s) souhaitez-vous maintenir dans le cadre du cumul emploi-retraite (consultez votre conseiller retraite pour connaître les possibilités de cumul) ?

9. Êtes-vous dans l'une des situations suivantes* ?

■ Reconnu(e) inapte au travail Oui ☐ Non ☒

■ Handicapé(e) (sous certaines conditions) Oui ☐ Non ☒

■ Ancien(ne) combattant(e), prisonnier(e) de guerre, déporté(e) ou interné(e) Oui ☐ Non ☒

■ Mère de famille d'au moins 3 enfants, réunissant au moins 120 trimestres d'assurance et ayant exercé, pendant au moins 5 ans au cours des 15 dernières années, un travail manuel reconnu comme étant de nature ouvrière (voir notice page III) Oui ☐ Non ☒

■ Avez-vous interrompu votre activité professionnelle en tant qu'aidant familial ou de tierce personne d'une personne handicapée ? Oui ☐ Non ☒

10. Avez-vous un « compte professionnel de prévention »* ? Oui ☐ Non ☒

11. Exercez-vous ou avez-vous exercé une activité professionnelle dans d'autres pays

que la France ? (Si vous manquez de place, merci d'utiliser une feuille blanche que vous joindrez à cette demande) : Oui ☐ Non ☒

Période dans ce pays :

du ____ au ____

Activité exercée :

Lieu de l'emploi :

Pays :

Votre n° de cotisant(e) :

Période dans ce pays :

du ____ au ____

Activité exercée :

Lieu de l'emploi :

Pays :

Votre n° de cotisant(e) :

12. Par quel organisme de sécurité sociale vos dépenses de santé sont-elles prises en charge ?

☐ Cnam ☐ MSA

☒ Autre organisme français, précisez Sécurité Sociale des Indépendants

☐ Organisme étranger, précisez

* Merci de consulter la notice.

Réf. S 5135k – 01/2020

13. Avez-vous déjà demandé ou percevez-vous actuellement une des prestations suivantes ?

Oui ☐ Non ☒ si oui, indiquez lesquelles :

Retraite

- ☐ retraite personnelle
☐ retraite de réversion
☐ allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)
☐ préretraite agricole
☐ allocation temporaire Retrep (enseignement privé)
☐ allocation temporaire Atca (enseignement agricole privé)

Handicap – Invalidité

- ☐ allocation aux adultes handicapés (AAH)
☐ allocation compensatrice pour tierce personne
☐ prestation de compensation du handicap
☐ allocation personnalisée d'autonomie (APA)
☐ allocation des travailleurs de l'amiante
☐ pension d'invalidité

Solidarité

- ☐ allocation chômage ☐ RSA – revenu de solidarité active

Précisez, ci-dessous, pour chaque prestation demandée ou actuellement perçue

Nom de l'organisme payeur :

Nom de l'organisme payeur :

Son adresse :

Son adresse :

Code postal

Code postal

Commune :

Commune :

Nature de votre prestation :

Nature de votre prestation :

N° de dossier :

N° de dossier :

Date d'attribution de votre prestation

Date d'attribution de votre prestation

ou demande en cours ☐

ou demande en cours ☐

Nom de votre conjoint décédé s'il s'agit d'une retraite de réversion :

Nom de votre conjoint décédé s'il s'agit d'une retraite de réversion :

Si vous manquez de place, merci d'utiliser une feuille blanche que vous joindrez à cette demande.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette demande.

Je m'engage :

- à faciliter toute enquête pour les vérifier ;
- à vous faire connaître toute modification de ma situation.

Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L. 114-19 à L. 114-21 du code de la sécurité sociale.

Fait à : Sérignan le

(1)
Votre signature :

Conformément au règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits auprès du délégué à la protection des données de votre caisse. Si vous estimez, après avoir contacté le délégué à la protection des données, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la Cnil ou par voie postale. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 à 441-9 du code pénal). En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation ayant abouti au versement ou non de prestations indues, peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L. 114-17 du code de la sécurité sociale.

Vous venez de remplir votre demande de retraite personnelle. Pour que votre dossier soit complet, vous devez obligatoirement transmettre les pièces justificatives détaillées sur la notice.

(1) : demande faite le 01/09/2019 dossier perdu
refait le 26/11/2020 suite LRAR du 05/11/20 et échanges messagerie
et téléphone du 26/11/2020

OUPS.GOUV.FR

Vous avez droit à l'erreur

Si vous vous êtes trompé, signalez-le nous : nous corrigerons les données concernées. Si cette rectification change le montant des prestations que vous recevez, vous ne serez pas sanctionné : vous devrez seulement rembourser les sommes perçues en trop.

www.lassuranceretraite.fr

3960 (service 0,06 €/min + prix appel)
De l'étranger, composez le +33 9 71 10 39 60.

Réf. S 5135k – 01/2020